



SÉANCE PLÉNIÈRE DU 23 JUILLET 2021



LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



Nom – Prénom	DATE DE NAISSANCE	Canton représenté	Date depuis laquelle ils représentent Leur Canton
ARFEUILLERE Christophe	02/08/1968	Ussel	27/03/2011
AUDEGUIL Agnès	15/01/1960	Egletons	22/03/2015
BARTOUT Audrey	11/04/1986	Brive-la-Gaillarde 4	27/06/2021
BOISSIERAS Pascale	23/10/1963	Yssandonnais	29/03/2015
BOUCHETEIL Emilie	26/01/1987	Naves	29/03/2015
BOUNIE Julien	12/04/1978	Brive-la-Gaillarde 2	27/06/2021
BOUZON Christian	19/07/1959	Yssandonnais	06/10/2016
BUISSON Patricia	24/06/1968	Allassac	27/06/2021
CHAMBON Sophie	05/11/1988	Saint-Pantaléon-de-Larche	27/06/2021
CHIRAC Claude	06/12/1962	Brive-la-Gaillarde 2	27/06/2021
COMBES Bernard	13/02/1960	Tulle	27/03/2011
COMBY Francis	09/10/1961	Uzerche	29/03/2015
CORNELISSEN Jacqueline	10/04/1957	Plateau de Millevaches	27/06/2021
COSTE Pascal	13/09/1966	Midi Corrézien	09/03/2008
DARTHOU Laurent	17/02/1972	Malemort	27/06/2021
DELPECH Jean-Jacques	27/06/1949	Saint-Pantaléon-de-Larche	10/06/2001
DUBOST Ghislaine	12/09/1952	Midi Corrézien	29/03/2015
DUCHAMP Sébastien	27/12/1969	Argentat-sur-Dordogne	27/06/2021
LABBAT Jean-François	18/03/1971	Naves	13/10/2020
LAUGA Jean-Jacques	17/10/1949	Seilhac Monédières	29/03/2015
LESCURE Philippe	08/12/1954	Brive-la-Gaillarde 1	27/06/2021

Nom – Prénom	DATE DE NAISSANCE	Canton représenté	Date depuis laquelle ils représentent leur canton
MARSALEIX Didier	20/07/1962	Allassac	27/06/2021
MAURIN Sandrine	03/04/1970	Brive 3	29/03/2015
MEUNIER Frédérique	08/12/1960	Malemort	27/06/2021
MONTEIL Anthony	06/10/1988	Sainte-Fortunade	27/06/2021
PADILLA-RATELADE Marilou	28/09/1960	Ussel	22/03/2015
PETIT Christophe	24/06/1966	Plateau de Millevaches	28/03/2004
PEYRET Franck	18/05/1965	Brive 4	29/03/2015
ROBINET Rosine	16/10/1980	Uzerche	27/06/2021
ROME Hélène	19/08/1959	Seilhac Monédières	30/09/2014
SOLER Gérard	30/09/1962	Brive 3	29/03/2015
TAGUET Jean-Marie	18/10/1957	Egletons	22/03/2015
TAURISSON Valérie	16/04/1968	Brive-la-Gaillarde 1	27/06/2021
TAYSSE Annick	27/06/1957	Tulle	29/03/2015
TROYA Sonia	02/02/1983	Argentat-sur-Dordogne	27/06/2021
VALLEE Stéphanie	15/12/1972	Sainte-Fortunade	29/03/2015
VIDAL Marie-Laure	11/06/1965	Haute-Dordogne	27/06/2021
ZIOLO Eric	07/04/1967	Haute-Dordogne	27/06/2021

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

PRÉSIDENT:

Pascal COSTE

VICE-PRÉSIDENTS:

Christophe ARFEUILLERE, Sandrine MAURIN, Christophe PETIT, Hélène ROME, Francis COMBY, Valérie TAURISSON, Jean-Marie TAGUET, Patricia BUISSON, Franck PEYRET

MEMBRES:

Agnès AUDEGUIL, Audrey BARTOUT, Julien BOUNIE, Sophie CHAMBON, Laurent DARTHOU, Claude CHIRAC, Jean-Jacques DELPECH, Jacqueline CORNELISSEN, Jean-Jacques LAUGA, Ghislaine DUBOST, Philippe LESCURE, Didier MARSALEIX, Frédérique MEUNIER, Marilou PADILLA-RATELADE, Rosine ROBINET, Gérard SOLER, Eric ZIOLO, Marie-Laure VIDAL, Christian BOUZON, Pascale BOISSIERAS, Bernard COMBES, Émilie BOUCHETEIL, Sébastien DUCHAMP, Annick TAYSSE, Jean-François LABBAT, Sonia TROYA, Anthony MONTEIL, Stéphanie VALLÉE

COMMISSIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

FINANCES, AFFAIRES GÉNÉRALES & TRANSITION ECOLOGIQUE

Président: Sophie CHAMBON

Membres:

Patricia BUISSON, Francis COMBY, Jean-Jacques DELPECH, Ghislaine DUBOST, Didier MARSALEIX, Frédérique MEUNIER, Marilou PADILLA-RATELADE, Marie-Laure VIDAL, Eric ZIOLO, Pascale BOISSIERAS, Christian BOUZON, Bernard COMBES, Jean-François LABBAT

COHÉSION SOCIALE

<u>Président</u>: Marilou PADILLA-RATELADE

Membres:

Agnès AUDEGUIL, Audrey BARTOUT, Claude CHIRAC, Jean-Jacques LAUGA, Philippe LESCURE, Sandrine MAURIN, Gérard SOLER, Valérie TAURISSON, Marie-Laure VIDAL, Emilie BOUCHETEIL, Anthony MONTEIL, Annick TAYSSE, Sonia TROYA

COHÉSION TERRITORIALE

<u>Président</u>: Éric ZIOLO

Membres:

Christophe ARFEUILLERE, Agnès AUDEGUIL, Julien BOUNIE, Jacqueline CORNELISSEN, Christophe PETIT, Franck PEYRET, Rosine ROBINET, Hélène ROME, Jean-Marie TAGUET, Christian BOUZON, Sébastien DUCHAMP, Jean-François LABBAT, Stéphanie VALLÉE

PARTICIPATION CITOYENNE

Président: Christian BOUZON

Membres:

Julien BOUNIE, Patricia BUISSON, Sophie CHAMBON, Claude CHIRAC, Francis COMBY, Jacqueline CORNELISSEN, Marilou PADILLA-RATELADE, Franck PEYRET, Eric ZIOLO, Jean-François LABBAT, Annick TAYSSE, Sonia TROYA, Stéphanie VALLÉE

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Alexandre MURAT

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DES SERVICES Éric LARUE

DIRECTEUR DU CABINET DU PRÉSIDENT

Vincent SEROZ

CHEFFE DE CABINET

Amandine BARRAT



EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'an deux mille vingt et un et le vingt trois juillet, à neuf heures, le Conseil Départemental de la Corrèze s'est réuni à l'Hôtel du Département "Marbot" à Tulle.

Présents:

Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Madame Agnès AUDEGUIL, Madame Pascale BOISSIERAS, Madame Emilie BOUCHETEIL, Monsieur Bernard COMBES, Monsieur Francis COMBY, Monsieur Pascal COSTE, Madame Ghislaine DUBOST, Madame Sandrine MAURIN, Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Monsieur Christophe PETIT, Monsieur Franck PEYRET, Madame Hélène ROME, Monsieur Gérard SOLER, Monsieur Jean-Marie TAGUET, Madame Annick TAYSSE, Madame Audrey BARTOUT, Monsieur Julien BOUNIE, Madame Patricia BUISSON, Madame Sophie CHAMBON, Madame Claude CHIRAC, Madame Jacqueline CORNELISSEN, Monsieur Laurent DARTHOU, Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Monsieur Sébastien DUCHAMP, Monsieur Jean-François LABBAT, Monsieur Jean-Jacques LAUGA, Monsieur Philippe LESCURE, Monsieur Didier MARSALEIX, Madame Frédérique MEUNIER, Monsieur Anthony MONTEIL, Madame Rosine ROBINET, Madame Valérie TAURISSON, Madame Sonia TROYA, Madame Stéphanie VALLÉE, Madame Marie-Laure VIDAL, Monsieur Eric ZIOLO

Pouvoir:

Monsieur Christian BOUZON

Madame Pascale BOISSIERAS

Madame Sandrine MAURIN remplit les fonctions de secrétaire.

à

Le quorum étant atteint à l'ouverture de la séance et pendant l'examen de chacun des rapports et l'adoption de chacune des délibérations, le Conseil Départemental peut valablement siéger et délibérer.



<u>PAGES</u>

Ouverture de la séance par Monsieur Pascal COSTE, Président

9

Examen des rapports et interventions

COMMISSION DES FINANCES, DES AFFAIRES GÉNÉRALES & DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Indemnités de fonction des élus départementaux	10
Fonctionnement des groupes d'élus	11
Fonctionnement du Cabinet	12
Commissions du Conseil Départemental : fixation du nombre et désignation des membres	13
Adoption du règlement intérieur du Conseil Départemental	14
Représentation du Conseil Départemental au sein des instances diverses et organismes extérieurs	15
	Fonctionnement des groupes d'élus Fonctionnement du Cabinet Commissions du Conseil Départemental : fixation du nombre et désignation des membres Adoption du règlement intérieur du Conseil Départemental Représentation du Conseil Départemental au sein des instances

RÉUNION DU 23 JUILLET 2021

M. LE PRESIDENT — Bonjour à toutes et à tous, bienvenue pour ce nouveau Conseil Départemental qui sera assez court, mais qui est organisationnel. Je crois qu'il faut procéder à l'appel.

(Il est procédé à l'appel nominal des Conseillers Départementaux).



Merci à toutes et à tous, nous pouvons valablement délibérer. La secrétaire de séance est présente, ainsi que le Vice-Président de séance.

Vous avez dans vos pochettes la nouvelle carte d'identité d'élu. Cette carte magnétique permet de badger au niveau des portes et d'acheter des crédits pour la cantine.

La parole est à Christophe pour le rapport 301 sur les indemnités de fonction des élus départementaux.

RAPPORT Nº 301

INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS DÉPARTEMENTAUX

M. ARFEUILLERE – Ce rapport permet de déterminer les indemnités des élus de notre collectivité suite aux élections départementales d'une part et aux décisions de notre Assemblée lors de la séance du 1^{er} juillet 2021 d'autre part. La loi fixe les taux maximums des indemnités en fonction de la strate démographique de la collectivité. Les taux proposés ce matin sont les mêmes que ceux de la précédente mandature et les montants bruts sont détaillés dans le rapport.

Par ailleurs, dans le cadre du règlement intérieur de l'Assemblée Départementale qui sera proposé tout à l'heure, le montant des indemnités des élus pourra être modulé en fonction de la participation effective aux séances plénières et aux réunions des Commissions dont ils sont membres.

M. LE PRESIDENT – Qui est pour cette délibération ? ... Pas d'avis contraire, pas d'abstention, je vous remercie.

La délibération n° 301 relative aux indemnités de fonction des élus départementaux est adoptée à l'unanimité.

FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ÉLUS

Mme CHAMBON – Au sein des Conseils Départementaux, des groupes d'élus peuvent se constituer par la remise au Président du Conseil Départemental d'une déclaration signée de leurs membres, accompagnée de la liste de ceux-ci et de leur représentant. Deux groupes politiques se sont ainsi constitués : le groupe « Corrèze à Gauche » qui compte 10 élus et le groupe « Corrèze Demain » qui en compte 28.

Sur le fondement des dispositions légales et réglementaires rappelées dans le rapport, le Conseil Départemental peut décider d'octroyer aux groupes d'élus régulièrement constitués des moyens matériels et des moyens en personnel.

Il est ainsi proposé d'affecter à chaque groupe constitué une enveloppe annuelle dans la limite du plafond de 30 % du montant total des indemnités versées aux membres du Conseil Départemental, soit 263 375 €. De cette manière, le groupe « Corrèze à Gauche » se verra attribuer une enveloppe annuelle de 75 000 € et le groupe « Corrèze Demain » une enveloppe de 188 375 €.

M. LE PRESIDENT – Pas de remarque ? ... Qui est pour cette délibération ? ... Pas d'avis contraire, pas d'abstention. Je vous remercie.

La délibération n° 302 relative au fonctionnement des groupes d'élus est adoptée à l'unanimité.

FONCTIONNEMENT DU CABINET

Mme CHAMBON – Ce rapport précise le fonctionnement du Cabinet du Président, dont le nombre de collaborateurs est fonction de la strate démographique du Département. Conformément à la réglementation, il vous est donc proposé d'autoriser le Président à recruter des collaborateurs de Cabinet dans la limite d'un effectif de quatre comme précisé par la loi. Je vous précise que le Cabinet compte actuellement deux collaborateurs.

M. LE PRESIDENT — Qui est pour cette délibération ? ... Je ne sais pas si le Président vote. Oui, il n'y a pas de problème.

La délibération n° 303 relative au fonctionnement du Cabinet est adoptée à l'unanimité.

COMMISSIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL : FIXATION DU NOMBRE ET DÉSIGNATION DES MEMBRES

M. LE PRESIDENT – Je vous propose de fixer à 14 le nombre de membres de chaque Commission : 10 de la majorité et 4 de la minorité.

La Commission des Finances, des Affaires Générales et de la Transition Ecologique serait présidée par Sophie CHAMBON. En seraient membres : Patricia BUISSON, Francis COMBY, Jean-Jacques DELPECH, Ghislaine DUBOST, Didier MARSALEIX, Frédérique MEUNIER, Marilou PADILLA-RATELADE, Marie-Laure VIDAL, Eric ZIOLO, Pascale BOISSIERAS, Christian BOUZON, Bernard COMBES et Jean-François LABBAT.

La Commission de la Cohésion Sociale serait présidée par Marilou PADILLA-RATELADE. En seraient membres : Agnès AUDEGUIL, Agnès BARTOUT, Claude CHIRAC, Jean-Jacques LAUGA, Philippe LESCURE, Sandrine MAURIN, Gérard SOLER, Valérie TAURISSON, Marie-Laure VIDAL, Emilie BOUCHETEIL, Anthony MONTEIL, Annick TAYSSE et Sonia TROYA.

La Commission Territoriale serait présidée par Eric ZIOLO. En seraient membres : Christophe ARFEUILLERE, Agnès AUDEGUIL, Julien BOUNIE, Jacqueline CORNELISSEN, Christophe PETIT, Franck PEYRET, Rosine ROBINET, Hélène ROME, Jean-Marie TAGUET, Christian BOUZON, Sébastien DUCHAMP, Jean-François LABBAT et Stéphanie VALLEE.

La Commission de la Participation Citoyenne serait présidée par Christian BOUZON. En seraient membres : Julien BOUNIE, Patricia BUISSON, Sophie CHAMBON, Claude CHIRAC, Francis COMBY, Jacqueline CORNELISSEN, Marilou PADILLA-RATELADE, Franck PEYRET, Eric ZIOLO, Jean-François LABBAT, Annick TAYSSE, Sonia TROYA et Stéphanie VALLEE.

Qui est pour la désignation et la composition de ces 4 Commissions ? ... Pas d'avis contraire, pas d'abstention. Je vous remercie.

La délibération n° 304 relative aux Commissions du Conseil Départemental : fixation du nombre et désignation des membres est adoptée à l'unanimité.

ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

M. LE PRESIDENT – Ce règlement intérieur vous a été envoyé sur les K-box. Si certains rencontrent des difficultés pour accéder à leur K-box, je les invite à se rapprocher du service informatique au bâtiment F pour bien prendre en main l'outil.

Je suppose que tout le monde a lu le règlement intérieur. Il n'a pas fait l'objet de modifications substantielles. Nous avons simplement toiletté des aspects réglementaires et le nombre de Conseils Départementaux a été porté à 4 (au lieu de 2 dans le précédent règlement intérieur).

Qui est pour ce règlement intérieur ? ... Pas d'avis contraire, pas d'abstention. Je vous remercie.

La délibération n° 305 relative à l'adoption du règlement intérieur du Conseil Départemental est adoptée à l'unanimité.

RAPPORT Nº 306

REPRÉSENTATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AU SEIN DES INSTANCES DIVERSES ET ORGANISMES EXTÉRIEURS

M. LE PRESIDENT – Vous l'avez tous vu. Je pense que ces désignations n'appellent pas de remarque particulière. Nous avons essayé, là où cela était possible et souhaité, d'intégrer des suppléants. Pas de remarque particulière ? ... Qui est pour l'ensemble de ces désignations ? ... Pas d'avis contraire, pas d'abstention. Je vous remercie.

La délibération n° 306 relative à la représentation du Conseil Départemental au sein des instances diverses et organismes extérieurs est adoptée à l'unanimité.

Nous allons convoquer un Conseil Départemental probablement le vendredi 24 septembre. Il se pourrait que nous commencions par la Commission Permanente, puis que nous enchaînions avec le Conseil Départemental. J'attends la réponse de la Préfète sur sa traditionnelle venue pour présenter le rapport annuel d'activité des services de l'Etat. Nous n'avons qu'un seul Conseiller Départemental honoraire : Gilbert FRONTY. Le Conseil Départemental est clos.

La séance est levée.

